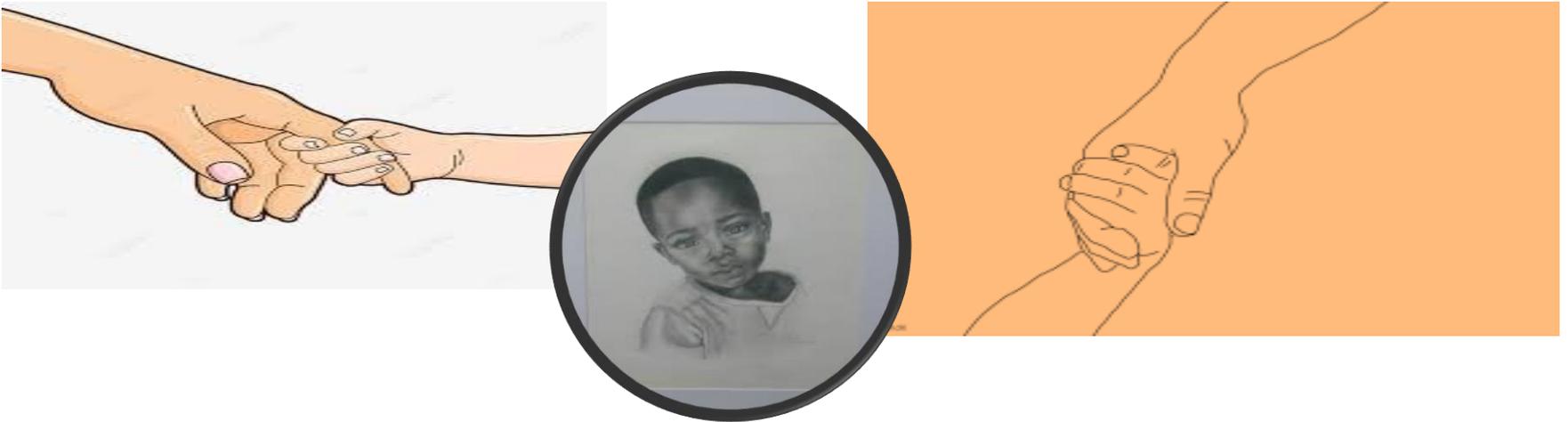


La place du père et son impact dans le couple



Journée périnatalité le 16 novembre 2023

**Léa BOUIS- PAUILLAC , psychologue CHM
Malika BOUTI, conseillère conjugale et familiale ACFAV EVARS**

Contexte

Société en mutation

Changement de repères, changement dans l'organisation familiale : observation d'un passage d'une famille élargie (tout un village pour élever un enfant) à une famille nucléaire.

→ Aujourd'hui il y a de nombreuses familles recomposées.

Nous observons que dans ce contexte la **fonction de père** est difficile à définir: entre repères traditionnels et conception occidentale de ce rôle.

Différentes conceptions

Différentes représentations de la place du père

En occident, la fonction de père est symbolique, il est considéré comme un tiers séparateur entre la mère et son enfant. Il introduit l'enfant à l'altérité.

A Mayotte le père est attendu dans son rôle matériel, il est doit subvenir aux besoins du foyer en apportant de la nourriture, des vêtements, en payant le loyer etc.

Différentes représentations de la place des enfants

En occident l'enfant se conçoit en terme de « **désir d'enfant** »: soit l'enfant et attendu et désiré soit il ne l'est pas et les parents se réservent le droit de choisir.

A Mayotte généralement l'enfant se conçoit en terme de « **don d'enfant** »: l'arrivée de ce dernier s'inscrit dans une symbolique religieuse. Ainsi, la conception d'un enfant tient toujours compte d'un tiers, Dieu. Dans cette conception les parents transmettent la vie car comme indiqué dans le CORAN, l'enfant vient de lui avant tout (**sourate 76, verset 31**).

Avoir des enfants dans la religion musulmane est précieux dans le sens où lorsque le père décède il va devoir rendre des comptes sur ce qu'il a laissé sur terre. Dans ce contexte, d'avoir laisser derrière soi des enfants pieux, qui prient pour soi est gage de protection dans l'au-delà.

→ Les mutations sociétales à l'œuvre peuvent engendrer de la confusion en lien à la rencontre de ces deux conceptions.

La grossesse- la naissance de l'enfant

La grossesse à Mayotte est **une histoire de femmes**, les hommes n'interviennent que rarement dans cette période. Les femmes sont généralement accompagnés de leur mère, tantes, sœurs, cousines etc. Nous observons des changements dans l'attitude de certains hommes davantage en demande de pouvoir participer à l'accompagnement de leur femme enceinte mais cela reste minoritaire.

Dans ce contexte quelle place peuvent ils prendre?

Durant la grossesse, les femmes/ futures mères ont toujours tendances à vouloir trouver des relais, du soutien auprès de leur paires et non du père.

Lors de l'accouchement, les femmes sont souvent accompagnés d'une femme de la famille. **L'honneur du père** se joue dans le post-partum lorsque la femme sort de la période d'alitement de 40 jours, période durant laquelle elle est nourrie et choyée. A l'issue de cette période elle doit avoir l'air en bonne santé, cela passe par la prise de poids, ce qui signifie que son mari l'a bien nourrie.

Les rôles parentaux

L'homme

Ce n'est qu'à l'adolescence que les hommes peuvent avoir la parole en place publique, avant cela ils sont contraints au silence et à l'obéissance.

Lorsqu'il devient un époux il est hébergé chez son épouse. On attend de lui qu'il assume l'entretien du ménage.

Assurer la subsistance constitue donc **un devoir du mariage** singulièrement masculin, qui se rapproche en quelque sorte d'un devoir de secours. L'époux, qui n'est pas en mesure d'assurer de la sorte la subsistance de sa famille et l'entretien du ménage, se trouve assurément dans une situation honteuse, socialement et symboliquement dégradante.

La femme

La société est matrilineaire, les femmes possèdent les biens et l'hébergement. Ce système nommé « résidence familiale matrilocale » s'observe dans les quatre îles de l'archipel des Comores. La femme devenue mère devient garante de l'éducation des enfants et de l'honneur familial.

Nous observons dans nos pratiques que la plainte des mères tourne autour de ces attentes là. Il est rare qu'une mère se plaigne d'un manque d'investissement affectif de la part du père.

Filiation et transmission

Définition de la filiation: Lien de parenté unissant l'enfant à son père, à sa mère. En ethnologie ce sont les règles déterminant le groupe parental auquel un individu sera intégré. Filiation peut être matrilineaire et/ou patrilineaire.

Une double reconnaissance

Lors de la naissance d'un enfant il n'est pas rare que la famille du père viennent faire le constat d'une ressemblance entre le visage du nouveau-né et du père.

Les femmes ne nomment pas leur enfant, cette fonction de nomination revient au père et la mère découvre souvent le prénom de son enfant après que celui-ci ait été déclaré à l'état civil.

De quelle façon inclure les pères dans la société mahoraise ?

- Qu'est-ce qu'on attend d'un père ?
- Qu'est-ce qui définit le père ?
- Est-ce que l'on parle du rôle de l'homme ou du père ? (responsabilité) .Le lien n'est pas défini en tant que père mais plutôt comme homme avec « autorité sur la femme » et la mère (éducation) : je fais vivre la maison
- Va t-il subvenir aux besoins...., peu d'attentes sur la symbolique du père
- Est-ce que le tiers est Dieu ? Fatalisme posée
- Quel part de la responsabilité dans le rôle des hommes envers leurs enfants ? Y a-t-il une fonction transmission éducation du rôle du père ?
- quel est le représentant de l'autorité parentale ?le droit local/ droit commun?